



COMMUNIQUE DE PRESSE

Chartres, le 20 juillet 2023

SÉCHERESSE | ALERTE SUR LE NIVEAU DE PLUSIEURS FORAGES PERMETTANT L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION DE CHARTRES

Plusieurs forages sont dans une situation critique, soit déjà à l'arrêt ou proche de l'être. Plus particulièrement, le forage du Bois Bichot qui alimente une dizaine de communes de l'agglomération de Chartres présente un volume d'eau disponible très faible et pourrait, dans quelques jours, être inutilisable.

Dans un contexte de forte tension sur différents forages qui alimentent l'agglomération de Chartres, et plus précisément sur le forage du bois Bichot, le préfet d'Eure-et-Loir, en concertation avec la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et l'agglomération de Chartres métropole, décide de mettre en place des mesures de restriction supplémentaires de l'usage de l'eau en direction des industriels, des agriculteurs, des collectivités et des particuliers.

Mesures applicables dès le vendredi 21 juillet 2023 :

1- Industriels

Une diminution des prélèvements par les entreprises situées dans un périmètre de 6km autour du forage du bois Bichot (Voise) sera engagée afin de limiter les besoins en eau.

2- Agriculteurs

L'irrigation est interdite de 10h à 18h sur le secteur spécifique Francourville / Prunay-le-Gillon. De plus, pour les agriculteurs situés hors secteur Francourville / Prunay-le-Gillon mais à moins de 6km du forage de Bois Bichot (Voise), l'interdiction sera de 11h à 17h.

3- Particuliers et collectivités

Pour rappel, l'ensemble des communes à proximité du secteur étant classé en crise, il est notamment interdit d'arroser les pelouses et massifs fleuris, de remplir les piscines privées de plus de 1m³, de laver son véhicule à domicile, d'arroser les terrains de sport et d'arroser les jardins potagers de 9h à 20h.

De plus, chaque éco-geste supplémentaire permettra de participer à la préservation de la ressource en eau.

L'ensemble de ces mesures supplémentaires visent à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération chartreuse. Le préfet rappelle l'importance, pour tous, de respecter ces mesures afin de **garantir collectivement la meilleure préservation de nos ressources.**